

Mai 68. On disait
non à la
consommation et
c'est devenu dix
fois pire.

CABU

n° 317

Mai 2018



la VOIX du FROU

SUR VOTRE AGENDA

- 8 mai cérémonie au monument aux morts
- 15 mai Vente de composteurs
- 26 mai Nettoyage de printemps
- 10 juin Vide grenier

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr



www.facebook.com/chartainvilliers

Commémoration



MARDI 8 MAI 2018

10h30

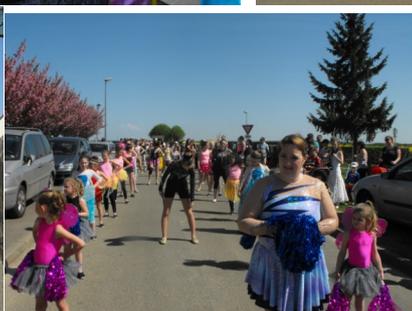
73ème ANNIVERSAIRE
DE LA FIN DE LA GUERRE 39/45
CÉRÉMONIE AU MONUMENT
AUX MORTS

Suivie du verre de l'amitié



10 JUIN 2018

Vide-grenier de Chartainvilliers
FORMULAIRE D'INSCRIPTION CI-JOINT
NOUS VOUS Y ATTENDONS NOMBREUX



Carnaval.

C'est sous un soleil d'été que s'est déroulé le défilé des enfants et des plus grands.

Merci aux parents d'élèves pour ce beau spectacle qui était parfaitement réussi et a connu une forte participation. Merci également à notre agriculteur, Thomas FOUQUET qui a permis la réalisation du char.



Le Samedi 26 Mai 2018

Nettoyage de printemps.

Rendez-vous à 9h45

Abri bus des Bruyères

(le secteur retenu est le Vau)

Vous pouvez encore vous inscrire

Garderie périscolaire.

Le projet continue d'avancer, avec l'aide de Chartres Métropole, et sera finalisé avant la fin juin.

Dans tous les cas, cette structure sera mise en place pour la rentrée scolaire du 3 septembre.

Au cours du mois de juin, les parents qui se sont manifestés seront contactés individuellement.



Conseil Municipal du 10 avril 2018

Au cours de la réunion les membres présents ont délibéré sur les points à l'ordre du jour :

Signature d'une convention avec le Symvani

La commune était adhérente au Syndicat du Symvani pour l'enlèvement des boues de la stations d'épuration jusqu'à notre entrée à Chartres Métropole le 1^{er} janvier 2018.

Nous ne sommes plus aujourd'hui membre du Symvani du fait d'avoir rejoint Chartres Métropole, qui a la compétence.

Nous n'avons pas reçu au 10 avril la convention du Symvani. Il se peut que ce soit Chartres Métropole qui conventionne directement avec le Symvani.

Convention pour le périscolaire avec la Communauté de Communes des Portes Euréliennes

Lors de la réunion du conseil municipal du 19 février dernier, les conseillers présents avaient demandé que le mot "tacite" soit ajouté à la reconduction dans le paragraphe 1.2

La convention a été reçue et la mention concernant la non-reconduction "tacite" a été ajoutée.

Approbation des comptes administratifs 2017

. Commune

Investissement :

dépenses	71.775.53 €
recettes	95.572.02 €

soit un excédent 2017 de 23.796.49 €

Fonctionnement :

dépenses	342.847.98 €
recettes	549.397.61 €

soit un excédent 2017 de 206.549.63 €

L'excédent global pour 2017 s'élève à 230.346.12 €

La section fonctionnement regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune : les charges à caractère général, de personnel, de gestion courante (indemnités des élus, RPI, syndicat de Changé pour la restauration, gymnase du collège, SDE, subventions à groupements de collectivités). Toutes les recettes que la commune peut percevoir : produits des services, impôts et taxes, dotations et subventions et autres produits financiers.

Le conseil, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2017 de la commune, tel qu'il a été présenté.

. Eau/Assainissement

Investissement :

dépenses	29.517.94 €
recettes	74.416.62 €

soit un excédent 2017 de 44.898.68 €

La section investissement regroupe les dépenses prévues pour le remboursement des amortissements, emprunts et dettes assimilées. Les recettes correspondent à l'excédent de l'exercice antérieur reporté, à l'amortissement des bâtiments, réseaux d'eaux et réseaux d'assainissement.

Exploitation

dépenses	120.988.19 €
recettes	149.356,67 €

soit un excédent 2017 de 28.368.48 €

L'excédent global pour 2017 s'élève à 73.267.16 €

Les principales dépenses représentent les comptes de charges, les redevances pollution et modernisation réseau, les charges de personnel, les autres charges de gestion courante, les charges financières, les charges exceptionnelles et les dotations aux amortissements.

Les recettes représentent l'excédent antérieur reporté, la vente d'eau aux abonnés, les redevances et autres prestations de service, les subventions d'exploitation, autres produits de gestion courante et subventions transférées au résultat.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2017 du service Eau/Assainissement, tel qu'il a été présenté.

Approbation des comptes de gestion 2017 Commune + Eau/Assainissement

La présentation des comptes administratifs de la trésorerie diffère des comptes de gestion. Toutefois les chiffres des dépenses et recettes des comptes de gestion de l'année 2017 sont identiques à ceux des comptes administratifs.

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2017 de la commune et le compte de gestion 2017 du service Eau/Assainissement.

Affectation des résultats 2017

Le maire propose l'affectation suivante :

Commune:

résultat de fonctionnement reporté	186.549.63 €
résultat d'investissement reporté	23.796.49 €
excédent de fonctionnement capitalisé	20.000.00 €

Eau/Assainissement :

résultat d'exploitation reporté	28.368.48 €
Résultat d'investissement reporté	44.898.68 €

Le conseil, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats 2017 pour la Commune et pour le service Eau/Assainissement.

Budget primitif 2018

. Commune

La section de fonctionnement s'équilibre à 548.115.23 euros.

Les dépenses sont stables avec le budget primitif 2017 :

Le syndicat du RPI est en baisse d'environ 7000 euros, diminution du nombre d'enfants scolarisés. La participation par enfant l'élève à 1.511 euros.

Le maire précise que la commune continuera de verser la participation pour les services périscolaires à la CdC des Portes Euréliennes jusqu'au 31 août 2018.

Une somme de 5.000 euros est prévue pour le personnel de la garderie périscolaire communale de septembre à décembre 2018. Les charges sont également prévues.

Pour les recettes :

Création d'une redevance services périscolaires pour la garderie périscolaire communale.

Une attribution de compensation nous sera versée par Chartres Métropole en 2018 sur la base du versement antérieur de la CdC des Portes Euréliennes.

La dotation de solidarité communautaire nous est versée mensuellement par Chartres Métropole.

Les dotations de l'Etat, par rapport à celles versées en 2017, sont en baisse de 24.022,00 €

La section investissement s'équilibre à 102.000 euros.

En termes d'emprunt, il reste celui pour le rond point de l'école (7.800 euros à rembourser en 2018) et qui se termine en 2023.

Les principales dépenses représentent : frais d'étude pour le PLU, renouvellement du poste informatique du secrétariat, différents projets de travaux prévus en 2018, pour lesquels des demandes de subventions ont été demandées (conseil municipal du 13 mars 2018).

Les recettes représentent le solde de l'exercice précédent et les subventions à recevoir

Le projet de budget a été établi sans hausse des taux d'imposition.

Le conseil donne un accord unanime au budget primitif de la commune pour 2018 tel que présenté et donne son aval pour la stabilité des taux d'imposition, à savoir :

Taxe Habitation	11.89 %
Taxe Foncière bâti	22.16 %
Taxe Foncière non bâti	33,55 %

- Eau/Assainissement

La section d'exploitation s'équilibre à 147.518.48 € Pas de différence notable avec les prévisions budgétaires de l'année précédente.

Pour la facturation Eau/Assainissement, le maire rappelle que pour 2018 le taux d'acompte sera porté à 60% (au lieu de 50%) de la facturation annuelle 2017.

Le relevé des compteurs sera effectué un peu plus tard que d'habitude.

Le maire regrette d'avoir signé une convention avec Chartres Métropole pour conserver la gestion de

l'eau pour 2018, qui était d'éviter une brusque hausse du prix de l'eau pour les administrés. Or les tarifs ne changeront pas avant 2020 et cela aurait évité bien des polémiques.

La section d'investissement s'équilibre à 123.898.68 €

Une pompe du poste de relevage ne fonctionne plus et ne peut être réparée. Le devis est de 3.700 € TTC.

Les amortissements pour la station d'épuration ont été établis sur 50 ans (jusqu'en 2051). Il reste également les travaux sur les réseaux d'eau et assainissement.

Le conseil, à l'unanimité moins une abstention, adopte le budget primitif du service Eau/ Assainissement pour l'année 2018.

Questions diverses

- Le maire expose que la commune de St Piat souhaite créer une commune nouvelle entre les quatre communes du RPI (Chartainvilliers, Mévoisins, Soulaire, St Piat).

Aucune fusion de communes ne devrait se faire après le 31 décembre, 2019 étant une année pré-électorale.

Quel intérêt à cette fusion ? deux communes ont eu une attitude négative envers Chartainvilliers lors de notre entrée à Chartres Métropole. Le conseil à l'unanimité, moins une abstention, émet un avis défavorable à la création de cette commune nouvelle.

- Le projet de garderie périscolaire communale avance bien :

. rendez-vous avec un membre du service Enfance Jeunesse de Chartres Métropole pour obtenir des renseignements

. lors du prochain conseil municipal (courant mai) création de deux postes à l'ordre du jour. Deux personnes ont déjà présenté leur candidature avec les diplômes requis.

- un courrier a été adressé aux parents des enfants scolarisés qui semblent satisfaits de cette initiative. Environ 24 enfants seraient susceptibles de bénéficier de cette garderie.

- Il faudra organiser le transport scolaire avec le syndicat RPI. Un arrêt du bus est envisagé au niveau de la salle polyvalente à la place de celui de la place du Frou.

- pour le matériel, la question a été envisagée lors de la venue de Jean-Pierre Gorges en mairie. Il semblerait possible de récupérer du matériel d'occasion.

- les bornes incendie ont été vérifiées et sont toutes opérationnelles.



CINEMOBILE à Maintenon le 18 MAI 2018

16h00
18h00
20h30

**CROC-BLANC
LA PRIÈRE
TOUT LE MONDE DEBOUT**

Le 9 avril 2018, le Syndicat Intercommunal des Gymnases du Collège de Maintenon a réuni ses délégués pour débattre de l'ordre du jour suivant :

Election d'un vice-président – suite à démission du précédent. Après vote à bulletin secret, Claudie Pichot a été élue à ce poste avec la majorité absolue

Présentation des comptes administratif et gestion – vote à l'unanimité pour un excédent de fonctionnement de 111 991,54 € et un excédent en investissement de 301 333, 18 €. Ces budgets sont conformes.

La participation des communes pour l'année 2018 ne change pas. Pour notre commune (année scolaire 2017/2018), nous aurons 32 collégiens avec une participation de 222 € par collégien.

Dans un futur proche, les travaux de toiture avec désamiantage seront mis à l'ordre du jour avec examens dossiers reçus.

Les écoles maternelles et primaires ont organisé une exposition d'arts plastiques durant le mois d'avril dans l'école de Saint-Piat.

La dénomination « Détournement !!! » pouvait attirer la curiosité de chacun ...

En fait, il s'agissait de travaux effectués en récupérant toute chose insolite et prouvant ainsi que chaque objet peut être recyclé ou détourné. Peintures, fabrications diverses, couleurs chatoyantes – tout était réuni pour satisfaire le coup d'œil de tous et prouver que les enfants aidés de leurs enseignants avaient des idées géniales

Une visite agréablepleine de couleurs

Photo 1 : des boutons, petits pots d'épices pour faire des pots de fleurs

Photo 2 : une brique peinte

Photo 3 : CD + crayon = toupie

Photo 4 : capsules Nespresso en guise de boules de Noël... What else !



MARATHON DE PARIS

Félicitations à Laëticia Vangy, une Carnute pour sa participation à l'épreuve « antique » des 42,192 Kms

Avec volonté et courbatures, elle a terminé sa course en 5h 24

BRAVO



La Grand' Ferme

Vous propose toute l'année : ses volailles fermières, fleurs, fruits, légumes de saison –Cueillis ou à cueillir
(à partir de mai cueillette à la ferme)

Présente sur les marchés de Gallardon, Maintenon, Epernon, Chartres

23, rue de Gallardon – 28130 CHARTAINVILLIERS – TÉL. : 02 37 32 32 84

